

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Transfert du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'ADI01 du SVCG à la Commune

Séance du 29 avril 2022,

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf avril à dix-huit heures et quatre minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-deux avril deux mille vingt-deux.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 19

Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEOIS, Olivier BROCHET, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Alain MASSIRONI, Marie-Hélène PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

Membres absents excusés avec pouvoir : 7

Sébastien BEVOZ pouvoir à Madame Marie-Hélène PERILLAT
Humbert CRETIER pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT
Jacques FUMEX pouvoir à Monsieur Jacques DRHOVIN
Maria GUILLERMET pouvoir à Monsieur Le Maire
Christine MARTINE pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
Eliane MERMILLON pouvoir à Monsieur Gérard CHAPUIS
Sonia ZANI pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 3

Corinne BOYER, Gaëlle FORAY, Jessie MARIN.

Soit 19 présents, 7 pouvoirs, soit 26 votants.

Secrétaire de séance : Madame Claire BILLON BERTHET

VU la délibération n°2021-071 - Avis sur le projet de création d'un SIVU et le projet de statuts – Syndicat à vocation de construction d'une gendarmerie à Plateau d'Hauteville

VU la délibération n°2021-098 - Avis sur le projet de création d'un SIVU et le projet de statuts – Syndicat à vocation de construction d'une gendarmerie à Plateau d'Hauteville

VU la délibération n°2022-066 - portant dissolution du Syndicat à vocation de construction d'une gendarmerie à Plateau d'Hauteville

Monsieur le Maire rappelle les conditions de liquidation fixer par délibération du comité syndical le 11 avril 2022 et du présent Conseil Municipal à savoir :

- transférer l'actif et le passif à la commune de Plateau d'Hauteville,
- aucun transfert ne concerne le personnel car le syndicat n'en avait pas,
- aucun transfert ne concerne les biens car le syndicat n'en avait pas,
- aucun transfert ne concerne des excédents de fonctionnement car le syndicat n'en avait pas,
- transférer les contrats à la commune de Plateau d'Hauteville,
- d'associer le trésorier à la dissolution,

Monsieur le Maire présente la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une gendarmerie, contractualisée entre l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIO1) et le SIVU-SVCG qu'il convient de transférer à la Commune de Plateau d'Hauteville suite à la dissolution de ce dernier.

PRESTATION	TEMPS (Jours)	COUT (Euros HT)
<p>Etude de faisabilité Réalisation d'une étude de faisabilité en lien avec les services de la gendarmerie sur la base des référentiels des besoins. Analyse du site et des contraintes (urbanisme, accès, réseaux, avoisinants,...) Faisabilité technique, réglementaire, financière et calendaire Réunion de présentation au maître d'ouvrage</p>	3	1 350€
<p>Programme technique détaillé Sur la base de l'étude de faisabilité et des référentiels des besoins, proposition d'un programme technique détaillé (objectifs généraux, exigences fonctionnelles, exigences architecturales et techniques) Réunions de présentation au maître d'ouvrage (1 intermédiaire et 1 finale) Rédaction du document final</p>	4	1 800 €
<p>Assistance à la passation du marché de maîtrise d'œuvre et à l'organisation du concours restreint sur esquisse Rédaction du règlement de concours (phase candidature) et des avis de concours (JOUE et BOAMP) Mise en ligne du dossier sur le profil Acheteur et téléchargement des candidatures électroniques Analyse des candidatures (1 à 60 candidatures réceptionnées) Organisation de la commission technique et du Jury de candidatures et participation à ces réunions Rédaction des courriers de rejet de candidatures et diffusion via le profil acheteur Rédaction du projet de marché de maîtrise d'œuvre Rédaction du règlement de remise de concours Visite du site avec les candidats admis à la phase esquisse et formalisation des questions/réponses pendant la phase de consultation Ouverture des projets rendus et anonymat des esquisses Analyse des esquisses Organisation de la commission technique et du Jury "prestation" et participation à ces réunions Procédure de négociation avec le ou les lauréat(s) du concours Finalisation de la procédure administrative d'attribution (parution de l'avis de résultat de concours au JOUE et BOAMP, demande des pièces à l'équipe retenue, notification du rejet des offres, préparation du dossier contrôle de légalité, préparation de la délibération d'attribution du marché négocié, parution de l'avis d'attribution au JOUE et BOAMP)</p>	22	9 900 €
<p>Appui technique en phase conception Relecture critique APS, APD et PRO. Animation et participation aux réunions avec l'équipe de MOE et la Commune Relecture de l'ACT avant lancement de la consultation des entreprises Relecture de l'analyse des offres et participation à la commission d'attribution</p>	10	4 500 €
<p>Ingénierie financière Recherche des financements mobilisables Assistance à la constitution des dossiers Dépôt des dossiers et suivi des instructions Suivi des versements des acomptes et des soldes</p>	7	3 150 €

Appui		
Appui administratif (suivi de la MOE) Rédaction des ordres de services des missions MOE Rédaction des délibérations et avenants sur les missions MOE Validations des situations du MOE et établissement des certificats de paiement	3	1 350€
Assistance à la passation des marchés de travaux Préparation des pièces administratives (Règlement de consultation, CCAP, Acte d'engagement, avis d'appel public à concurrence). Les pièces techniques sont préparées par le maître d'œuvre. Gestion de la publication/mise en ligne. Gestion des questions/réponses pendant la phase de consultation. Relecture du rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre/reprise du rapport par le maître d'œuvre. Gestion des négociations si nécessaire (par échanges écrits). Mise au point des marchés de travaux. Préparation du dossier pour envoi au contrôle de légalité. Préparation des notifications.	6	2 700 €
Suivi de chantier Participation de l'AMO aux réunions de chantier sur une base de 15 mois de travaux (Environ 1 toutes les 2 semaines et à répartir selon les besoins et les phases du chantier). Assistance sur la phase AOR.	16	7 200 €
PRESTATION GLOBALE POUR LE PROJET	71	31 950 €

Les montants ci-dessus sont des montants hors taxes. Le coût total des prestations est de 31 950 € HT. Durant toute sa mission, l'Agence assure, par son rôle de conseil, une assistance d'ordre technique, juridique et financière au maître d'ouvrage. A noter, qu'aucun acompte n'a pour l'instant été réglé par le SIVU pour ces prestations.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** le transfert à la Commune de Plateau d'Hauteville du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une gendarmerie conclu entre l'ADI01 et le SVCG,
- **DONNE POUVOIR** À Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de cette délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN.

